



Déclaration liminaire au CT du 12/12/2017
(CT en 1ère convocation le 04/12/2017)

Rarement, voire jamais, un gouvernement n'avait exprimé un choix aussi clair entre « capital » et « travail ». Si les actionnaires peuvent se réjouir, l'immense majorité de la population ne peut que s'inquiéter.

Pour Solidaires Finances Publiques, les ordonnances « Loi Travail » signées le 22 septembre et ratifiées à l'Assemblée Nationale, sont une déclinaison parfaite de ce libéralisme assumé, qui conduit à une précarisation généralisée des travailleurs de ce pays.

Évidemment l'action dévastatrice du gouvernement ne s'arrête pas au secteur privé, elle attaque de front la sphère publique par sa volonté de démanteler les services en supprimant les missions, les structures et les emplois.

La DGFIP est, dans ce tourbillon de régression sociale, singulièrement touchée, puisqu'elle absorbera à elle seule l'ensemble des suppressions de la fonction publique d'État pour 2018.

1 600 nouvelles suppressions, portant à près de 37 000 le nombre des suppressions d'emplois à la DGFIP depuis 2002.

Les effectifs ont littéralement fondu, chariant avec ces trop nombreux départs leurs lots de dégradation des conditions d'exercice des missions, de restructurations et fermetures de services incessantes, de perte de sens au travail, d'apparition et de multiplication de Risques Psycho-sociaux...

Évidemment ces 1 600 suppressions d'emplois pour 2018 qui se traduisent par 12 suppressions dans notre département (MOINS 1 « A », MOINS 5 « B », MOINS 6 « C ») ne constituent qu'un chimérique répit, le Directeur Général ne manque pas de le rappeler dans son message du

28 septembre « l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppressions d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes ». Efforts qui selon des sources avisées, verront disparaître entre 4 000 et 5 000 emplois par an sur le reste du quinquennat.

Cette situation est catastrophique. Tous les baromètres sociaux de la DGFIP le mettent en exergue, rappelons que le dernier en date, celui de décembre 2016, établit que :

73 % des agents pensent que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens

78 % des agents pensent que l'administration ne les écoute pas,

71 % (soit +3) des agents disent que l'attention portée aux conditions de travail est insuffisante.

57 % des agents ne croient plus à l'allègement des tâches (53 % en juin 2015).

Comme si ce constat, donc, ne suffisait pas, les attaques s'accroissent sur notre administration, ciblant toute à la fois nos garanties en tant qu'agents, nos droits en tant que représentants des personnels et nos missions en tant que fonctionnaires de l'administration fiscale.

Ainsi, par lettre du 26 septembre dernier, le Premier Ministre a envoyé aux membres du gouvernement son programme intitulé « Action Publique 2022 » dît CAP 22.

En pratique, un comité composé de personnalités qualifiées, françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, élus locaux et hauts fonctionnaires. On notera l'absence singulière des premiers concernés et de leurs représentants.

Ce comité de « farouches défenseurs » du service public à la française sera chargé d'identifier les réformes structurelles et les économies significatives et durables sur l'ensemble du champ des administrations publiques.

Au programme : abandons, externalisations et privatisations de missions.

Tout est dit : les services publics à la française source de cohésion sociale, d'égalité entre les citoyens, de neutralité sont morts et enterrés sans autre forme de procès.

Solidaires Finances Publiques mettra toutes ses forces dans la bataille pour combattre ces attaques aboutissant au démantèlement des services publics et ses conséquences pour les citoyens et les agents.

La rigueur budgétaire confirmée ne s'arrête pas aux emplois, elle touche par ailleurs notre rémunération et nos règles de gestion.

Il faut bien sûr accompagner et faciliter le grande braderie de la DGFIP.

Et comme, si mettre à mal notre administration ne suffisait pas, il faut encore attaquer les agents au portefeuille et poursuivre les pertes sèches en terme de pouvoir d'achat.

Plusieurs mesures iront dans ce sens :

- « Re-gel » du point d'indice après la large augmentation de 1,2 % mais après 7 ans d'une trop longue période glacière.
- Ré-restauration de la journée de carence qui ne sera pas compensée par l'employeur.
- Application du non-protocole PPCR et introduction du RIFSEEP malgré l'annonce de sa mise en œuvre reportée.
- Augmentation de la CSG avec un système de compensation que les fonctionnaires vont autofinancer.

Enfin provocation ultime, Bruno Parent lance une attaque sans précédent contre les droits et garanties des personnels en matière d'affectation.

Les propositions du DG, une sorte de testament politique, sont explosives tout autant, que ses justifications pour le moins ignobles. Quant à ses tentatives d'explications, elles sont mensongères et pitoyables. Enfin, la méthode employée démontre qu'il ne souhaite pas bouger d'un iota ses orientations.

Bruno Parent a toujours agi les règles de gestion qui protègent les personnels de l'arbitraire. Déjà lorsqu'il n'était que directeur général des Impôts, il avait tenté d'imposer la déconcentration qu'il présente aujourd'hui dans une version encore plus inacceptable en prétendant être prêt à la discussion. Nous avons très vite découvert la supercherie.

Il fait le lien entre une trop grande mobilité, incomplètement mesurée et explicitée par ailleurs, et la détérioration des conditions de vie au travail et d'exercice des missions.

Il met ainsi directement en cause celles et ceux d'entre nous qui aspirent à une mobilité choisie, souvent pour quitter une résidence, une mission, un service dans lequel ils ou elles ne se sentent pas bien ou plus simplement pour se rapprocher de leurs centres d'intérêts, moraux ou matériels.

Au passage, il nie l'apport de la formation professionnelle et surtout les formidables capacités d'adaptation dont nous faisons preuve dans l'exercice de nos missions. Capacités d'adaptation rarement, voire jamais récompensées. Mais le DG nous aime et ne veut que notre bien

Pour Solidaires Finances Publiques, la détérioration des conditions de vie au travail et d'exercice des missions est la conséquence directe :

- des suppressions d'emplois,
- de la baisse des effectifs,
- du management toxique,
- de l'absence d'une vision progressiste et à long terme de la DGFIP
- et d'une absence de gestion prévisionnelle des emplois, effectifs, des compétences et des qualifications

S'il est bien un constat qui est partagé, c'est celui de la souffrance des services qui manquent cruellement d'effectifs : c'est le cas aujourd'hui de tous les départements avec certains services qui connaissent des situations particulièrement dramatiques.

La tentation peut être grande de s'engager dans un débat pour trouver des solutions de gestion aux services les plus en difficulté et l'administration saura culpabiliser notre conscience syndicale sur ces sujets.

Solidaires Finances Publiques 1ère organisation syndicale de la DGFIP ne tombera pas dans le piège tendu aux O.S. qui consiste à réduire les droits des agents pour n'avoir au final que moins d'agents dans les départements.

En effet, la responsabilité de cet état de fait incombe directement à l'administration qui poursuit inexorablement une double politique :

- les suppressions d'emplois
- le non recrutement des effectifs à hauteur des emplois implantés

Les postes vacants sont partout.

Pour éviter la concentration de déficits importants dans les départements les moins demandés (la RIF hors Paris, notamment), la DG étale la pénurie en laissant sciemment les départements de province en déficit ciblé, en ne prononçant pas les mutations alors même qu'il y a des demandes d'agents. Il est donc faux de dire que certaines RAN ne sont pas attractives !!!

En clair, la DG « gèle » des possibilités d'affectation. A l'issue des mouvements de mutations, un nombre significatif de postes restent donc non pourvus. La mécanique des règles conduit à ce que ces postes vacants se concentrent sur les RAN les moins prisées d'un département.

Les RAN déficitaires ne le sont pas à cause des règles de gestion mais bien par manque de recrutement.

Au-delà de notre revendicatif sur l'emploi et le recrutement à hauteur minimale du TAGERFIP, Solidaires Finances Publiques revendique l'affectation la plus fine possible dès le niveau national, c'est à dire sur la commune et sur le métier « précis ».

Cette modalité d'affectation, outre les garanties qu'elle offre aux agents, donne également à l'administration la certitude de voir des agents affectés sur un poste qu'ils ont sciemment sollicité ce qui peut être considéré comme un gage d'investissement. C'est bien aujourd'hui le caractère générique des affectations qui freine notamment la mobilité interne dans les départements.

Pour Solidaires Finances Publiques une autre DGFIP est possible. Cela passe :

- par un recrutement massif d'agents pour pallier à minima le sous-effectif permanent dans les services, MOINS 56 agents pour l'Ardèche en 2016
- par l'arrêt des réorganisations qui désorganisent les services. Non, les regroupements de services ne sont pas LA solution pour améliorer les conditions de travail des agents. Demandez aux agents des Sip recouvrement notamment d'Aubenas, de Tournon, du PCE, des trésoreries « absorbantes », des SPF si leurs conditions de travail se sont améliorées ces dernières années !
- par une véritable reconnaissance qui passe par une revalorisation conséquente du point d'indice, un véritable plan de carrière, par un montant de pension permettant de vivre et non de survivre,
- par une vision à LONG terme de leur avenir,
- par un véritable soutien, de nos dirigeants (non les fonctionnaires ne sont pas responsables du déficit mais participent au lien social!),
- par un véritable soutien de notre hiérarchie,
- par une politique fiscale plus juste, pour une plus grande justice sociale.